



VILLE DE DINARD

Côte d'Emeraude

Direction Générale
Secrétariat de Direction

Le 5 février 2008

N/Réf : DG/JG

Affaire suivie par : Catherine SALMON

Objet : Nomination responsable CADA

- ARRETE -

Le Maire de DINARD,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2212-2

Vu l'article 24 de la loi du 17 juillet 1978 et de l'article 1) du décret du 30 décembre 2005, chaque commune de dix mille habitants ou plus doit désigner une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques, dont les conditions et la mission sont définies par les articles 43 et 44 du même décret.

ARRETE

Article 1 : Madame Catherine SALMON née le 27 avril 1952 à Dinard, adjoint administratif 2^{ème} classe est désignée responsable de l'accès aux documents administratifs.

Article 2 : Madame Vanessa DEMETS née le 11 novembre 1974 à Dinard, adjointe administratif 1^{ère} classe est désignée responsable adjointe.

Article 3 : La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressées.

Pour Le Maire
LE 1^{ER} Adjoint

Jacques LEBLOND

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous préfecture
le
et de la publication le
le 1^{er} adjoint délégué,
Jacques LEBLOND